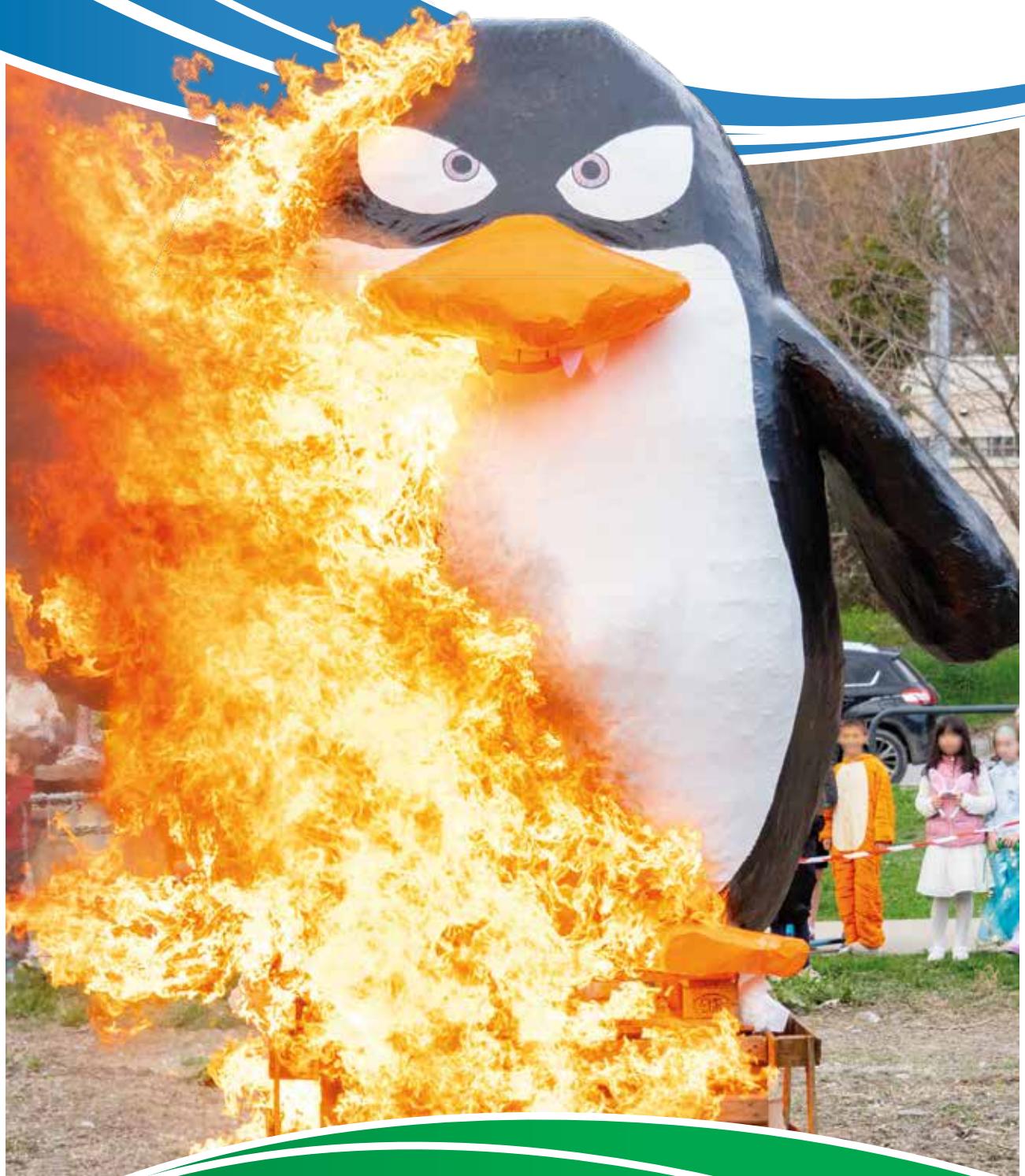


Val-d'Arc

tout naturellement



BULLETIN 2026



4



10



20



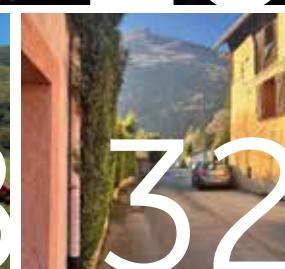
23



24



28



32



Mairie déléguée d'Aiguebelle
2 rue de l'Hôtel de Ville,
Aiguebelle,
73220 Val-d'Arc
Tél. : 04 79 36 20 25
mairie.aiguebelle@valdarc.fr

Mairie déléguée de Randens
4 place de la Mairie, Randens,
73220 Val-d'Arc
Tél. : 04 79 36 21 13
mairie.randens@valdarc.fr

Création / Impression :
Imprimerie Challésienne
73190 Challes-les-Eaux

Dépôt légal : février 2026

Sommaire

- 3** Le mot du Maire
- 4** Les travaux réalisés
- 10** Le milieu scolaire
- 14** Budget 2025
- 16** Le Social
- 17** Plan Communal de Sauvegarde
- 18** ADMR / SIAEP
- 19** Les cérémonies
- 20** Les grands évènements
- 23** Les concerts
- 24** Commission d'animation
- 27** Les brèves
- 28** Milieu associatif
- 30** Rénovation des façades
- 32** Un peu d'histoire
- 36** Nouveaux commerçants
- 37** Dates à retenir
- 38** Comportement citoyen
- 39** PanneauPocket

Le mot du Maire

Chers habitants de la Commune de Val-d'Arc,

Le mandat de l'équipe municipale actuelle s'achèvera en mars. Nous nous souviendrons des conditions baroques dans lesquelles il avait commencé. A peine élue le 15 mars 2020, un confinement drastique était promulgué le 17 mars pour tenter de contenir l'épidémie qui menaçait de nous submerger et nous obligeait à trouver des masques sanitaires afin de protéger la population d'un virus que personne ne connaissait.

Tant d'autres évènements, tout aussi improbables, sont survenus depuis, qui en effacent presque le souvenir. Ce qui aurait relevé récemment encore d'une politique fiction, se trouve nettement dépassé par les réalités du monde chamboulé d'aujourd'hui, que ce soit en Europe, au Moyen-Orient ou en Amérique Latine. En France même, alors que les institutions de la Vème république garantissaient avec une quasi-certitude une majorité politique à l'Assemblée Nationale, pour pouvoir gouverner, nous avons atteint des limites insoupçonnées. Sans majorité politique, pour la deuxième année consécutive, le budget n'a pu être voté en fin d'année.

Bien heureusement, loin de tout ce vacarme, notre commune de Val-d'Arc reste un village qui regroupe une identité et des caractéristiques à la fois rurales mais aussi urbaines, où il fait bon vivre dans la convivialité et le calme. Une commune où l'on se parle, où l'on débat sans se déchirer, où l'on accepte la pluralité des points de vue, sans renoncer à l'exigence du respect des uns envers les autres, même si en la matière, on doit sans cesse s'améliorer.

Et si on regarde un peu en arrière : la majeure partie de nos équipements, réseaux et espaces publics ont été rénovés ces dernières années (*traversée d'Aiguebelle, mise en séparatif de l'assainissement sur Randens, rénovation des bâtiments des écoles et espaces de jeux du parc Rochette, médiathèque, salle des fêtes, restauration scolaire, zone d'activités économiques...*). Cela grâce à une gestion rigoureuse optimisant les recherches de subventions, surveillant les dépenses de fonctionnement avec une fiscalité communale toujours inférieure à la moyenne et un endettement mesuré pour ne pas peser sur les générations futures.

L'exercice budgétaire qui vient de s'achever aura consacré l'aboutissement de notre contrat « petite ville de demain » avec des investissements importants pour plus de 3,5 M€. La deuxième tranche de la requalification et sécurisation du Centre-Bourg est loin d'être le seul sujet qui aura mobilisé le Conseil Municipal. L'effort budgétaire s'est poursuivi pour maintenir la qualité de service attendue dans les écoles et bâtiments, sur les voiries communales, en procédant à la réfection d'une partie de Chantemerle, de l'accès à Miettaz, de la route de la digue en partenariat avec la SNCF...tout en réfléchissant avec le Département à la sécurisation de la RD 72 qui traverse les secteurs urbanisés, en direction d'Aiton ou d'Argentine.

L'année qui s'ouvre sera tout aussi intense avec la mise en service de la Maison de Santé, portée par la Communauté de Communes, ouverte depuis le 12 janvier, mais également, le prolongement du réseau de chaleur des bâtiments publics

sur Randens, la rénovation thermique de la Gendarmerie, l'optimisation de l'utilisation des salles communales et la nécessité de trouver une unité de lieu pour notre école de musique. Nous espérons aussi procéder à l'adoption définitive du Plan Local d'Urbanisme, à la validation de l'étude du ruisseau du Nant Brun qui nous permettra de finaliser à Randens le projet d'aménagement du parking et d'un nouvel espace ludique. Nous entamerons également la deuxième phase de rénovation de l'éclairage public en led.

Notre commune voit son attractivité se renforcer avec un véritable tissu commercial et des services à la population en constante évolution. Le vivre-ensemble et le dynamisme communal s'expriment à travers nos Sous des Écoles qui œuvrent pour offrir des activités aux enfants, nos associations culturelles et sportives et le succès de nos évènements locaux comme le départ du Critérium, le festival Décapadiot, qui a été une édition remarquable, L'Échappée belle, le Carnaval, Color Run...

Je n'oublie pas notre Conseil Municipal de Jeunes, et tous les moments forts de l'année comme la commémoration du 11 novembre 2025, qui a réuni l'ensemble des collectivités du territoire, Anciens Combattants, enfants et population autour de la transmission de la mémoire.

Notre détermination reste intacte pour œuvrer chaque jour à notre qualité de vie, à l'entretien de notre patrimoine, à la modernisation de notre village, tout en préservant son caractère humain dans le but de favoriser des moments de rencontres et de convivialité entre habitants, de bonne volonté et ouverts aux autres. Je formule le vœu que chaque citoyen ne soit pas simplement un consommateur mais soit aussi le garant du bien-vivre en respectant les espaces communs, la réglementation en matière de bruit ou la propreté de nos rues, trottoirs et espaces de collecte de déchets.

En ce début d'année 2026, j'adresse tous mes vœux à chacun de vous, à vos proches, à tous ceux qui vous sont chers. Une bonne santé, des projets, du bonheur comme des joies simples pour goûter chaque moment de l'année qui commence.

J'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés, pour ceux qui souffrent et pour ceux qui sont seuls. Puissent-ils trouver à Val-d'Arc la solidarité et le réconfort dont ils ont besoin.

« Le bonheur, ce n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a » (Paulo Coelho, écrivain).

Le Maire de VAL-D'ARC
Hervé GENON



Les travaux réalisés

La deuxième tranche de la requalification de la traversée d'Aiguebelle

→ Elle s'est déroulée dans des délais respectés entre le carrefour de la rue Carret et le garage BK Autos. Cette phase aura permis de sécuriser la rue de l'Hôtel de Ville, qui n'est plus reliée dorénavant à la départementale 1006, et la création d'un plateau surélevé pour renforcer cette liaison piétonne. Cinq places supplémentaires de parking sont à disposition des riverains dans le prolongement du carrefour des Hurtières.

Dans la continuité des travaux réalisés en 2024, l'objectif principal était de sécuriser la traversée et notamment les deux entrées du village qui ont fait l'objet d'aménagements complémentaires.

Vous aurez constaté que sur deux portions l'enrobé a dû être repris en raison de malfaçons dans la formulation et l'application. Ces reprises sont bien entendues faites dans le cadre de la garantie de parfait achèvement des travaux et ne font l'objet d'aucune plus-value, mais pour minimiser la gêne aux habitants et aux commerces, une partie de cette réfection s'est réalisée de nuit.



Ainsi, au niveau du carrefour de Montgilbert, la mise en place d'un feu tricolore comportemental qui, s'il ressemble à un feu «classique», n'en est pas un ! Également nommé « feu de signalisation intelligent » ou « feu tricolore récompense », il change de couleur suivant la vitesse des véhicules qui circulent à proximité. Il passe automatiquement au rouge si le conducteur va trop vite et au vert si sa vitesse est adéquate. Ce système intelligent qui récompense les automobilistes qui respectent le Code de la route est un outil destiné à lutter contre les accidents et à sécuriser ce carrefour très fréquenté avec l'arrivée de la rue des Chevaliers de Malte et la desserte du hameau de Miettaz et de la commune de Montgilbert. Afin d'inciter les automobilistes à adopter la bonne attitude sur la route, le système est basé sur un contrôle précis de la vitesse à l'approche du feu. La mesure de la vitesse des véhicules est réalisée en continu par un radar muni d'un capteur doppler. Celui-ci compare la vitesse autorisée (paramétrée à 50 km/h pour les véhicules arrivant de Chambéry) à celle détectée sur chaque véhicule.



- Par défaut, un « feu tricolore récompense » est en mode rouge.
- Il passe automatiquement et instantanément au vert si la vitesse du véhicule est en dessous de la vitesse limite autorisée. Le signal reste au vert pendant environ 6 secondes.
- Au contraire, une vitesse excessive déclenche une alerte qui fait passer le feu au rouge.



Le programme de rénovation des façades a consacré l'embellissement de la traversée

→ De nombreuses façades bénéficiant d'aides allouées ont retrouvé leur éclat et bien entendu la plus symbolique restera celle de l'ancienne maison Michelland où les nouveaux propriétaires ont effectué un excellent travail de restauration intérieur et extérieur avec sans nul doute, les plus beaux balcons en fer forgé d'Aiguebelle. Un grand merci à tous ces propriétaires qui contribuent à cette belle opération.



La maison de santé

→ **Opération portée par la Communauté de communes Porte de Maurienne**, la maison de santé pluridisciplinaire dont la construction a débuté en juin 2024 pour 19 mois de réalisation, a ouvert ses portes le 12 janvier.

Le coût d'atterrissement financier sera de l'ordre de 2,5 M€ et aura mis à contribution trois bureaux d'études, un coordonnateur de sécurité et protection de la santé, et douze entreprises dont une seule n'était pas savoyarde.

Au travers de ce projet de construction de cette maison de santé, les objectifs des professionnels de santé et des élus communautaires, étaient les suivants :

- Éviter la désertification médicale sur le territoire Porte de Maurienne ;
- Maintenir les professionnels de santé déjà installés et en attirer de nouveaux ;
- Perpétuer une offre de soins accessible et qualitative ;
- Pérenniser l'attractivité du territoire Porte de Maurienne.

Organisé en Société Civile de professionnels de santé, cette structure, qui a contracté un bail avec la Communauté de Communes, accueillera à date :

- 3 médecins
- 1 dentiste
- 1 sage-femme



- 3 infirmières
- 3 masseurs-kinésithérapeutes
- 1 psychologue

- 1 podologue
- 1 orthophoniste
- 1 secrétariat



Rénovation énergétique

→ **Mini réseau chaleur commune déléguée de Randens** : les travaux, permettant de raccorder le bâtiment communal situé place Franchise, n'ont pu être réalisés sur l'année 2025. Toutefois, les deux marchés concernant les lots VRD et plomberie ont été attribués et les travaux seront réalisés dès les premiers mois de l'année 2026. Pour rappel, ce mini réseau de chaleur a permis la suppression de trois chaudières fioul indépendantes et assure une meilleure maîtrise de la production de chaleur. Les chaudières fioul ont été remplacées par des chaudières granulés.

Pour la réalisation de ces travaux, des perturbations de circulation sont à prévoir sur la RD72 en direction d'Argentine. Une déviation sera ponctuellement mise en place afin de permettre un travail plus rapide des entreprises. Nous vous tiendrons informés en temps réel des conditions de circulation.



Travaux de rénovation des chaussées

→ **Route de Chantemerle** : à la suite des travaux du SIAEP de mise en place du réseau séparatif d'assainissement, cette route a subi des dommages nécessitant une rénovation totale. La mise en place des réseaux a été réalisée au printemps et la rénovation de la chaussée est intervenue cet automne.



→ **Route des Durnières** : par suite des intempéries et au glissement de terrain de 2024, la route des Durnières avait été partiellement endommagée. Compte tenu des travaux réalisés route de Chantemerle, tout à côté, la décision a été prise de profiter de la proximité des engins pour réaliser ces travaux.

Mise en sécurité de la digue du Nant Clair

→ **Afin de sécuriser les berges et assurer la sécurité des riverains**, des travaux d'abattage des robiniers ont été commandés et gérés par le Syndicat du Pays de Maurienne, qui a la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des risques d'inondation.

Afin de limiter le drageonnement, la technique du cerclage a été employée. Cette technique consiste dans le fait de laisser une partie du tronc sur laquelle une bande d'écorce est retirée sur 80 % de sa circonférence dans le but de limiter la poussée de rejet.

La conservation du tronc permet de limiter la décomposition de la souche qui pourrait déstabiliser les berges du torrent.



Eclairage Public, les travaux avancent

→ **Comme indiqué l'année dernière, la coupure de l'éclairage de 23h00 à 5h00 du matin a été mise en place au printemps 2025.** Les travaux de rénovation des équipements ont suivi la seconde tranche de rénovation de la traversée d'Aiguebelle.

Cet automne, les équipements du centre de Randens devaient être remplacés mais malheureusement, pour des raisons d'approvisionnement, cela n'a pu être réalisé. Toutefois, ce sera chose faite sur le début de l'année 2026. Ce chantier, planifié sur 4 années, continuera en 2026 par le remplacement des équipements les plus énergivores sur l'ensemble de la commune et la mise aux normes de plusieurs armoires électriques. Une part plus importante du budget 2026 devra être consacrée à ces travaux.



Assainissement (SIAEP)

→ **Le réseau séparatif sera achevé en 2026 sur la commune.** Il ne reste que quelques maisons situées à la Prévôté à connecter au réseau. Ces travaux ne seront pour autant pas faciles à réaliser compte tenu du manque d'espace pour les engins mécanisés. Le choix a été fait de garder l'ancien réseau pour l'assainissement et de créer des puits perdus pour la gestion des eaux de pluie directement sur les propriétés. Un diagnostic du réseau existant va être réalisé afin de déterminer si celui-ci peut être utilisé en l'état ou s'il devra être chemisé.



Rénovation de la façade de la Mairie d'Aiguebelle et du porche

→ **L'année 2025 a vu l'embellissement de la Mairie d'Aiguebelle et du porche, qui en avaient grand besoin.** Le blason de l'ancien chef-lieu de canton a subi lui aussi un bon nettoyage et un bon coup de peinture qui ont ravivé ses couleurs.



Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Val-d'Arc



Durant cette année 2025 et suite à l'arrêt du projet lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, nous avons poursuivi l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en entrant dans la phase de validation du projet après consultation des personnes publiques associées (services de l'Etat, Scot et chambres consulaires).

L'enquête publique s'est déroulée du 2 septembre à 9h00 jusqu'au 4 octobre 2025 à 11h30. Monsieur Jean Louis PRESSE a été désigné le 9 juillet 2025 par le Vice-Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique avec Mme VALETON comme suppléante.

Puis par décision du même Tribunal en date du 14 août 2025, Madame VALETON a été désignée pour le suivi du dossier.

Cinq permanences de la commissaire enquêteuse se sont tenues.

27 personnes ont été reçues. Sur les 14 contributions déposées dont 13 portent sur des questions de zonage et 1 sur la gestion des risques, 11 contributions écrites ont été faites pendant l'enquête publique dont 9 portent sur des questions de zonage et 2 de la gestion du contenu réglementaire du dossier.

1992 visiteurs ont consulté le registre dématérialisé avec 2099 téléchargements des plans de zonage représentant 15% des téléchargements.

Le mémoire établi par la commissaire-enquêteuse a été remis à monsieur le Maire le 11 octobre 2025. A partir de cette date, nous devions produire, sous 15 jours, un dossier de réponse aux différentes questions posées.

Le 4 novembre 2025, la commissaire-enquêteuse nous a remis ses conclusions motivées avec un avis défavorable suite aux deux réserves émises par la DDT, la CDPENAF et la MRAE que nous ne souhaitons pas lever en maintenant notre position.

La première réserve concerne la boucle ou Anse de l'Arc en zone Nph que la collectivité souhaite utiliser, en s'associant à des opérateurs privés, pour créer une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) permettant à terme la reconquête de plus d'une dizaine d'hectares de terres arables à destination du monde agricole.

Les services de la DDT ont été saisis de ce projet mais refusent actuellement tout projet d'aménagement et de réhabilitation pastorale au motif de la préservation de la biodiversité et de la nécessité de laisser la rivière divaguer et respirer, sans se soucier du maintien des terres agricoles qui sont pourtant un enjeu de notre PADD mais plus encore une priorité nationale.

La deuxième réserve est celle apportée à notre projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol avec la demande de retrait d'une parcelle sur un terrain à potentiel énergétique pollué par une ancienne activité industrielle de fabrication de gaz d'acétylène. Ce secteur a fait l'objet d'un classement en Zone Ns correspondant aux zones naturelles destinées aux équipements d'énergies renouvelables. Une parcelle n°A855, propriété de la commune de Val-d'Arc, a été identifiée en parcelle agricole et il est demandé de sortir cette parcelle du périmètre du projet.

La commune a appris que cette parcelle avait fait l'objet d'une déclaration à la PAC alors même que cette emprise est un ancien site pollué et que, bien entendu, la collectivité n'avait jamais consenti ni bail agricole ni autorisation.

Lors de notre conseil municipal du 12 décembre 2025, après un large tour d'horizon sur le rapport de la commissaire-enquêtrice reprenant les contributions déposées par les habitants durant l'enquête publique et les réponses apportées, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal à l'unanimité ont pris acte des modifications mineures devant être apportées au plan de zonage et au règlement.

Il a été décidé de ne pas approuver le P.L.U. en raison du maintien des demandes sur le classement de l'Anse de l'Arc et sur la ferme solaire. Il est également demandé une réunion de médiation avec les services de l'Etat sur ces deux réserves en s'appuyant sur les éléments complémentaires apportés. (cf délibération prise lors de ce conseil).

A ce jour nous sommes dans l'attente d'une rencontre avec les services de l'Etat que nous avons sollicités pour obtenir une médiation et pouvoir une nouvelle fois démontrer la légitimité de nos projets à travers une vision prospective que nous pensons être dans l'intérêt du développement de notre collectivité.



Le milieu scolaire

Les écoles de Val-d'Arc

La commune de Val-d'Arc regroupe trois écoles :

- L'école primaire de Randens avec 70 élèves et 4 élèves issus de familles de forains qui rejoignent l'école épisodiquement.

ÉCOLE PRIMAIRE DE RANDENS

CLASSES	ENSEIGNANTS	NOMBRE D'ÉLÈVES
PS / MS / GS	Sylvie DRÈGE (directrice)	26 (6 + 7 + 13)
CP / CE1 / CE2	Sandrine ANGERAND	22 (5 + 9 + 8)
CM1 / CM2	Mickaël FOUCault	22 (11 + 11)
TOTAL		70

Travaillent à l'école de Randens : Marion Catellat et Cathy Paviet comme ATSEM, Sylvie Fèvre, Christelle Pascual, Valbona Gusturanav et Catherine Blain comme agents de cantine, périscolaires et de ménage.

- L'école maternelle d'Aiguebelle avec 45 élèves.

ÉCOLE MATERNELLE D'AIGUEBELLE

CLASSE	ENSEIGNANTS	NOMBRE D'ÉLÈVES
PS / MS / GS	Mme BERTHET	23 (7 + 4 + 12)
PS / MS / GS	Mme COTARD	22 (4 + 5 + 13)
TOTAL		45

Travaillent à l'école d'Aiguebelle maternelle : Sophie Cocqueel, Aurore Linossier comme ATSEM, Annick Ulliel, Sylvie Michelland comme agents de cantine et périscolaires, Catherine Blain comme agent de ménage et une accompagnante d'enfants en situation de handicap (AESH).

- L'école élémentaire d'Aiguebelle avec 91 élèves.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'AIGUEBELLE

CLASSE	ENSEIGNANTS	NOMBRE D'ÉLÈVES
CP	Alice COPIN	16
CE1	Marie VERNET ¾ - M ^{me} VINCENT ¼	17
CE2 / CM1 / CM2	Pierre MICHALINOFF	23 (10 + 6 + 7)
CE2 / CM1 / CM2	Mme AUBERT (directrice) ¾ - M ^{me} VINCENT ¼	23 (9 + 6 + 8)
ULIS	Mme WILLIAMS ¾ - Mme VINCENT ¼	12
TOTAL		91

Travaillent à l'école d'Aiguebelle élémentaire : Sandrine Rennard, Viviane Faïola, Evelyne Gaudin, Rudy Laymand, Sandrine Duhamel, Elheme Loshaj, Françoise Giuranna et Manuela Marganella en agents de cantine, périscolaires et de ménage et plusieurs accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH).

Rénovation des écoles

→ La rénovation de l'école élémentaire d'Aiguebelle se poursuit avec la réfection de deux salles : une salle utilisée comme réfectoire et la salle utilisée pour le RASED : réseau d'aide des élèves à besoins. Tout a été refait du sol au plafond avec réfection des sols, peinture des murs et réfection des plafonds avec mise aux normes incendie. Elles ont été équipées d'une VMC pour réguler l'air ambiant et minimiser les problèmes d'humidité.



les enfants du périscolaire d'Aiguebelle et Randens participent au carnaval

→ Grâce à Marion, Annick et Sandrine, les animatrices du périscolaire à Aiguebelle et Randens, les enfants du périscolaire ont participé à la décoration du camion de la commune de Val-d'Arc avec des animaux parés de crépon. Le 24 mars, ils ont grimpé sur le camion et ont parcouru les rues de Randens et d'Aiguebelle en jetant des confettis à la foule présente au Carnaval organisé par le comité des fêtes de Val-d'Arc. Vivement le mois de mars pour une nouvelle édition.



Un spectacle de Noël magique et poétique pour les enfants des écoles

→ Après un goûter offert par la commune, la compagnie du Lapin Jaune a proposé aux enfants un spectacle poétique avec des marionnettes sur l'histoire du Père Noël. La magie de Noël a opéré et les enfants sont sortis de la salle des étoiles plein les yeux.



La Médiathèque

Les faits marquants de la médiathèque en 2025

→ **Un des évènements marquants de l'année 2025 a été la mise en réseau des bibliothèques de Porte de Maurienne.**

Baptisé « **Par mots et montagnes** », ce réseau rassemble désormais les bibliothèques d'Aiton, d'Argentine, d'Epierre, des Hurtières et la médiathèque de Val-d'Arc.

Avec une seule carte, les usagers peuvent emprunter dans les 5 bibliothèques et accéder à l'ensemble des collections via un catalogue commun accessible sur internet à l'adresse suivante :

www.reseaudesbibliothequesportedemaurienne.c3rb.org

Ce site regroupe toutes les informations pratiques, actualités, nouveautés et animations des bibliothèques.

Ce nouveau service est gratuit et accessible à tous !

De plus, de nombreuses animations ont été proposées. Voici un coup de projecteur sur les actions proposées à la médiathèque de Val-d'Arc en 2025

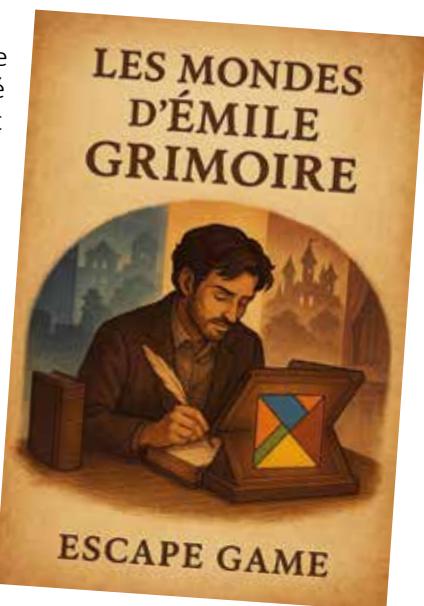
En janvier, la médiathèque a célébré la nuit de la lecture, avec la venue d'Hervé Peyrard pour un concert de poche !

En mai, la compagnie Figure a proposé au tout public leur spectacle Frisson dans le cadre de l'opération Bib'en scène organisée par la direction de la lecture publique de Savoie et Haute-Savoie

En juin, la Cie Poplité et Guêpes rouge ont offert une performance dansée « **Juste au corps** » dans la cadre de l'Exposition autour de la thématique du handicap proposée par l'Espace d'Arts Visuels.

En juin également, Le pôle petite enfance a proposé une journée spéciale tout petit autour de l'album « **Bonjour bestiole** » dans le cadre de l'opération première page.

La soirée de lancement du réseau des bibliothèques a clôturé l'année en beauté avec l'inauguration de l'**Escape Game** « **le manuscrit d'Emile** » et PDG et Cie et leur théâtre d'impro spécial bibliothèques.



Les animations avec les scolaires 2024-2025 : participation aux Prix des « Incorructibles »

→ **Les élèves de Val d'Arc ont participé en 2025 au prix des « Incorructibles ».**

D'octobre à avril, les élèves sont venus 1 fois / mois à la médiathèque pour découvrir les sélections de livres.

En avril, ont été organisées à la médiathèque des élections et les élèves ont pu voter pour leur livre préféré.

Les élèves d'élémentaires ont également pu assister au spectacle « les frangines du Guidon » proposé par la cie La baraque à plumes

Les élèves de maternelles ont assisté au spectacle « **Quelle salade** » de la même compagnie.

Le Conseil Municipal Jeunes

→ Le conseil municipal jeunes qui regroupe 11 élèves du CM1 à la 3^{ème} continuent leurs actions.

Ils ont commencé l'année par l'installation de leurs affiches anti-incivilités sur la commune le 23 avril 2025. Certains d'entre eux ont également mis en place une tombola, le soir du Téléthon et ont ainsi permis de récolter 152 € au bénéfice de la lutte contre les maladies génétiques. Ils ont également participé aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

Comme pour les conseillers municipaux adultes, leur mandat se termine en ce début 2026. On clôturera ce mandat par une sortie à Chambéry pour découvrir les institutions départementales. On peut vivement remercier les jeunes conseillers municipaux pour leur engagement citoyen.



UFC-QUE CHOISIR UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS de la région d'Albertville

Vous avez besoin de conseils, une question, vous êtes confronté à un litige, toute l'équipe de l'UFC Que Choisir est là pour vous aider. Nous avons des conseillers spécialistes dans les multiples domaines de votre quotidien : habitation, construction, assurance, contrat, banque, tous véhicules, alimentation, internet, énergie, environnement, eau, télécommunication, santé, transport et d'une manière générale tous les secteurs de la consommation.

Nous vous invitons à nous appeler au **04 79 37 11 01** ou nous envoyer un mail :
contact@albertville.ufcquechoisir.fr

Permanence à :

- Albertville : Maison des Associations 21, rue Georges Lamarque chaque mardi et jeudi de 15h00 à 18h00.
- Bourg Saint Maurice : Bâtiment Sainfoin le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h00 à 11h30
- Saint Jean de Maurienne : La Fourmillière 11 rue du Parc de la Vanoise 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 9h00 à 11h30

Contact internet : albertville.ufcquechoisir.fr

***Vous informer, vous conseiller et vous défendre.
Contactez-nous, nous vous attendons !***

Budget 2025

Le Conseil Municipal de Val-d'Arc a approuvé le 14 mars 2025
le compte Administratif 2024

Dépenses de Fonctionnement → 1 929 370 €
Recettes de Fonctionnement → 2 429 847 €
Résultat de Fonctionnement → + 500 477 €

Dépenses d'Investissement → 3 447 519 €
Recettes d'Investissement → 2 533 859 €
Résultat d'Investissement → - 913 660 €

→ Le Conseil Municipal de Val-d'Arc a voté le budget de Fonctionnement 2025 pour un montant de 2 620 777 € et le budget d'Investissement 2024 pour un montant de 4 345 726 € :

→ Le virement de la section Fonctionnement reporté en Investissement s'élève à 332 634 €.

→ Point sur la trésorerie : La commune de Val-d'Arc disposait au 01/01/2025 d'une trésorerie de 447 986 €.

→ Point sur l'endettement : Le capital restant dû au 01/01/2025 des emprunts de la commune de Val-d'Arc s'élève à 944 773 €. Pour l'année 2025, le remboursement en capital s'élèvera à 78 061 € et les intérêts d'emprunt à 25 892 €.

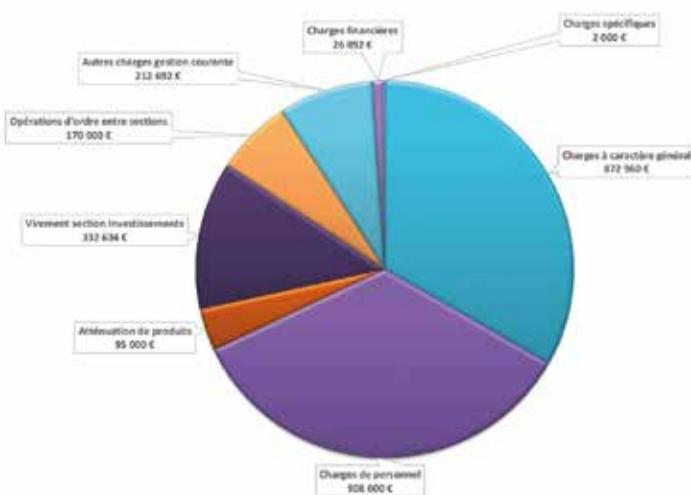
→ Point sur la fiscalité : À compter de l'année 2023, la commune qui ne gérait plus que deux taxes (le Foncier Bâti (FB) et le Foncier non Bâti (FNB)), vote un taux de Taxe d'Habitation. Cette taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à la résidence principale, et sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans.

→ Le Conseil Municipal a décidé pour 2025 une hausse des taux de 2% pour s'aligner sur le taux d'inflation.

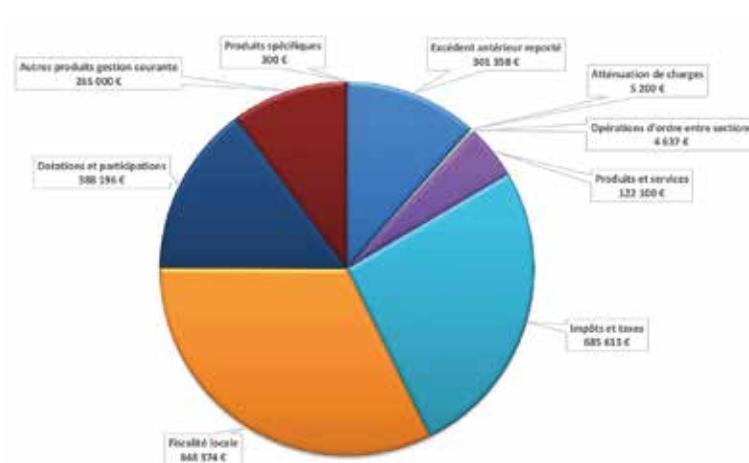
→ Les taux 2025 produits par l'Administration fiscale ressortent à 27.89% pour le Foncier Bâti, 85.14% pour le Foncier Non Bâti et 11.83% pour la Taxe d'Habitation, pour la commune de Val-d'Arc.

→ À partir de 2025, les taux d'imposition des deux communes déléguées sont identiques.

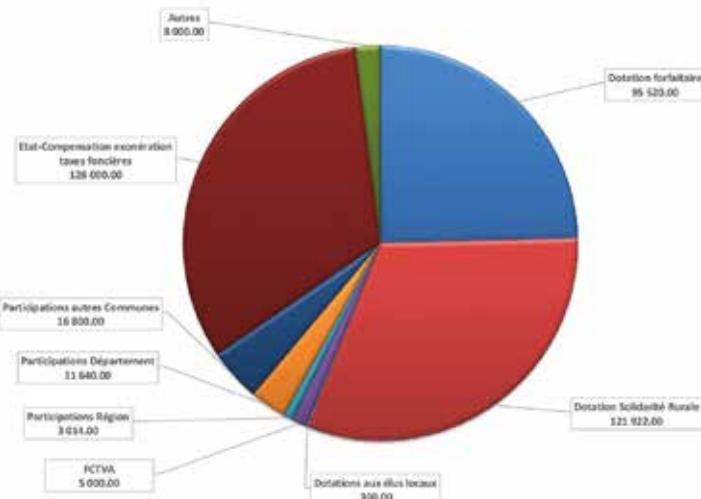
BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2025



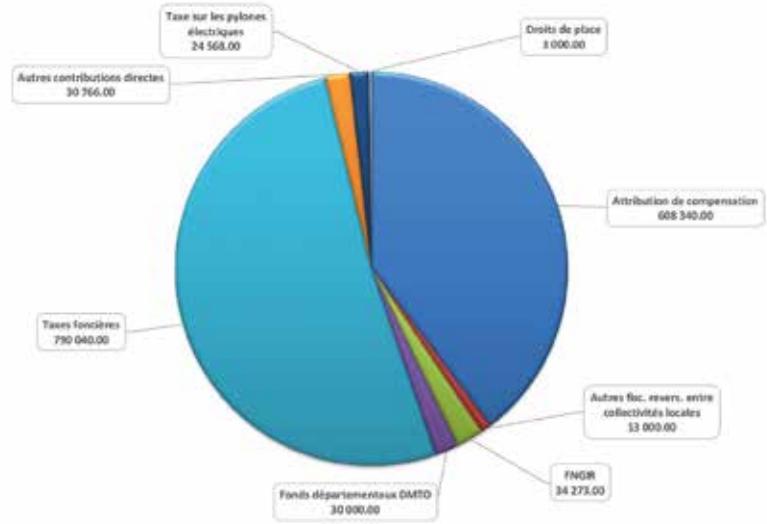
BUDGET FONCTIONNEMENT RECETTES 2025



DOTATIONS ET PARTICIPATIONS 2025



IMPÔTS ET TAXES - FISCALITÉ LOCALE 2025



Endettement		Val-d'Arc en milliers d'Euros	Euros par habitant de Val-d'Arc	Moyenne de la strate en Euros par habitant
2024	Encours total de la dette au 31 décembre	953	468	635
	Annuité de la dette	67	33	87
	Charges financières	13	7	17
2023	Encours total de la dette au 31 décembre	507	249	648
	Annuité de la dette	59	29	88
	Charges financières	10	5	16
2022	Encours total de la dette au 31 décembre	556	272	669
	Annuité de la dette	61	30	86
	Charges financières	11	5	16

→ Fin 2024, la Commune a contracté un emprunt de 500 000 € pour contribuer au financement de la réhabilitation de la Grande Rue.

Impôts locaux	Taux de Val-d'Arc de 2024	Taux de Val-d'Arc de 2025	Taux moyen de la strate de 2024
Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	11.60 %	11.83 %	15.89 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	27.34 %	27.89 %	36.94 %

→ La strate représente la moyenne des communes dont le nombre d'habitants se situe dans la même catégorie que Val-d'Arc, c'est-à-dire de 2000 à 3500 habitants (Val-d'Arc ayant une population de 2 100 habitants environ).

3 P'tits Cailloux - Centre Socioculturel

→ Horaires

- Lundi : 13h30-17h30
- Mardi : 9h-12h
- Mercredi et Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
- Vendredi : 9h-12h

→ Pour les 0-3 ans et leurs parents

Envie de passer un bon moment avec votre jeune enfant en rencontrant d'autres familles ? La Roul'hotte (LAEP – lieu d'accueil enfants parents) est là !

Venez nous retrouver pour un moment convivial à Aiguebelle, Aiton, Epierre ou Saint-Georges d'Hurtières.

Contact : familles@cs3pc.fr

→ Pour les enfants

Votre enfant est un mini explorateur de 4/5 ans, un super héros de 6/8 ans ou un aventurier confirmé de 9/11 ans ?

Rendez-vous avec d'autres enfants à l'accueil de loisirs, les mercredis ou pendant les vacances scolaires !

Contact : enfance@cs3pc.fr

→ Pour les jeunes

3 P'tits Cailloux, c'est un lieu de loisirs et de projets entre amis. Vos idées prennent vie ici !

12-17 ans : les mercredis dès midi et pendant les vacances.

14-25 ans : les vendredis soir et certains samedis.

Contact : jeunesse@cs3pc.fr

→ Pour les familles

Participez à nos sorties pour découvrir de nouveaux lieux, assister à un évènement sportif, visiter une expo ou un musée... Convivialité et bonne ambiance assurées !

Des questions autour de la parentalité ? Nous proposons des soirées thématiques avec des intervenants professionnels pour vous apporter des pistes de réflexion.

Contact : familles@cs3pc.fr

→ Pour les 60 ans et +

Envie de sortir de chez vous, de rencontrer du monde, d'apprendre de nouvelles choses, de vous régaler, de créer, de vous dépenser ? Rejoignez-nous !

Balades en montagne, ateliers (artistiques, informatique, de cuisine, pour stimuler ses neurones, etc.), conférences sur divers thèmes et sorties culturelles toute l'année.

Contact : seniors@cs3pc.fr

→ Accès aux droits

Les démarches administratives vous donnent des sueurs froides ? Pas de panique, notre accueil France Services est là pour vous aider !

Venez aux 3 P'tits Cailloux ou lors de nos permanences décentralisées (Aiton, Argentine, Epierre Saint-Georges d'Hurtières et St Pierre de Belleville).

Si besoin, nous vous mettrons en lien avec nos partenaires (mission locale jeunes pour les 16-25 ans, point info famille, France Travail, etc.).

→ Informatique

Des ordis et une tablette sont en libre-service.

Si vous avez besoin d'apprendre à « cliquer », venez à nos ateliers numériques !



COUP DE POUCE NUMÉRIQUE
Besoin d'aide en informatique ?

Corinne, intervenante en informatique, peut vous accompagner dans vos usages numériques du quotidien !

Apprendre à utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone

Différencier l'nummer et l'ipérat

Préparer les examens personnels

Échanger et collaborer dans les réseaux

60 cours d'autre chose !

Renseignements et prise de rendez-vous au 04 79 36 37 27

→ Recherche d'emploi

Nous vous aidons à créer un CV qui envoie du lourd et une lettre de motivation béton, et à briller en entretien !

→ Atelier de français

Apprendre le français pour être autonome dans la vie quotidienne, c'est possible grâce à nos bénévoles qui n'ont pas leur langue dans leur poche !

→ Dans « centre socioculturel », il y a culture !

Des spectacles qui décoiffent, des sorties culturelles, des séances ciné chaque mois et des ciné plein air qui font briller les étoiles. Sans oublier de nombreux ateliers artistiques !

→ Sorties variées

Que ce soit pour saluer le Père Noël ou faire un tour à Annecy ou Lyon, nos sorties sont comme une boîte de chocolats : il y en a pour tous les goûts !

→ Fêtes et animations

Chaque année, des évènements funs, gratuits et ouverts à tous : fête du jeu, forum des associations... et même notre Assemblée Générale !

→ Soutien aux associations et projets des habitants

Besoin d'un coup de pouce pour créer ou faire fonctionner votre asso ?

3 P'tits Cailloux, c'est comme un GPS pour vos projets locaux : toujours là pour vous guider !

→ Solidarités

Paniers de légumes, Restos du cœur, vacances, jardin ouvert... Avec nous, la solidarité, c'est comme un gros câlin collectif. Plus on s'entraide, plus on est heureux !

→ Jeux du lundi

Chaque lundi (hors vacances scolaires), c'est parties de Scrabble, belote et plus encore.

3 P'tits Cailloux - Centre Socioculturel

Bâtiment Le Cairn - Parc Rochette
8 allée du Château - Aiguebelle - 73220 Val d'Arc

Tél. 04 79 36 37 27 - accueil@cs3pc.fr
www.aacaiguebelle.com

Plan Communal de Sauvegarde

→ **Le Plan Communal de Sauvegarde a été mis en place à Val-d'Arc pour permettre la mise en œuvre d'actions** pour faire face à des risques majeurs qui pourraient impacter notre commune tels que les phénomènes météorologiques, les risques industriels, les inondations...

Il peut, par exemple, être également activé l'été lors d'épisodes de canicule, par exemple, si la préfecture demande d'avoir un regard attentif sur les personnes vulnérables, les personnes à mobilité réduite et à haut risque vital.

C'est dans ce cadre que vous pouvez remplir l'imprimé joint à ce journal, pour faire partie du registre tenu en mairie des personnes vulnérables.

Dans le cas d'un déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde pour un risque majeur sur notre commune, nous recherchons des bénévoles pour aider sur l'évènement ou pour héberger des sinistrés.

Pour vous inscrire, contactez la mairie Déléguée d'Aiguebelle au 04 79 36 20 25 ou par mail à mairie.aiguebelle@valdarc.fr



Registre des personnes vulnérables

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : ____/____/19____

TELEPHONE : ____/____/____/____/____/____ OU ____/____/____/____/____/____

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE :

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne adulte handicapée

MEDECIN TRAITANT : TEL : ____/____/____/____/____

COORDONNEES DU SERVICE OU DES PERSONNES INTERVENANT A DOMICILE :
(Famille, Amis, Aide à domicile, Auxiliaire de vie, Infirmière, portage des repas...)

PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (Nom, Prénom, Qualité, Téléphone) :
.....
.....

A REMPLIR SI LA DEMANDE PROVIENT D'UN TIERS

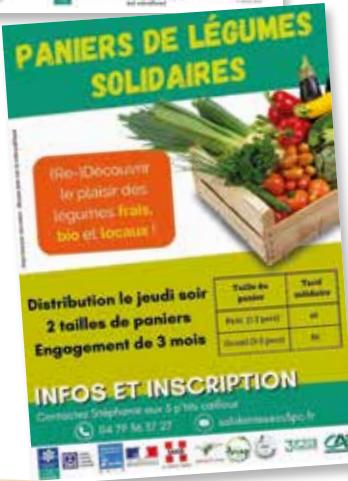
NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE : ____/____/____/____/____ QUALITE :

- Si la demande provient d'un tiers, celle-ci doit obligatoirement être produite par écrit
- Les informations recueillies seront regroupées au sein d'un registre, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Epinay-sur-Orge et transmis, en cas d'alerte, aux seules autorités responsables de la mise en place du plan d'alerte et d'urgence (Préfecture)
- L'intéressé dispose d'un droit d'accès et peut à tout moment demander la modification ou l'annulation de son inscription
- L'inscription sur le registre demeure facultative et volontaire
- Un accusé de réception sera adressé dès l'enregistrement de votre demande

DATE DE LA DEMANDE : SIGNATURE :



ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

- **L'association ADMR Porte de Maurienne répond à une réelle nécessité de solidarité** et permet à des seniors de bien vivre chez eux le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions, à travers un accompagnement adapté pour éviter et retarder l'entrée en établissement.
- **L'ADMR Porte de Maurienne**, avec ses vingt salariés, **assure cette mission auprès de 170 bénéficiaires** répartis sur les onze communes du territoire.
- **Ces interventions** se font aussi avec l'aide de treize bénévoles qui aident les bénéficiaires et les salariés au quotidien.
- **Cette dimension humaine** est très importante pour rompre l'isolement, surtout en milieu rural.
- **Quelques chiffres :**
 - 17 400 heures effectuées à domicile
 - 11 200 repas livrés
 - 19 abonnés alarmes Filien

Merci aux élus de nos communes qui nous accompagnent et permettent de faire face à ces besoins.



TARIFS 2026 – EAU POTABLE

Abonnement au service
Délibération 2025-142 du 12/12/25

80 € HT par an

Redevance Eau
Délibération 2025-142 du 12/12/25

2.25 € HT le m³

Redevance Eau – TARIF AGRICULTEURS (Délibération 2025-143 du 12/12/25)

Si compteur commun habitation/exploitation :	de 0 à 80 m ³	2.25 € HT le m ³
	à partir de 81 m ³	1.125 € HT le m ³
Si compteurs distincts :	compteur habitation :	2.25 € HT le m ³
	compteur exploitation :	1.125 € HT le m ³

Redevances organismes publics (Agence de l'Eau) pour toute facture émise à compter du 01/01/2026, quelle que soit la période de consommation :

- Redevance pour consommation d'eau	0,39 € HT le m ³
Taux fixé par l'Agence de l'Eau pour 2026	
- Redevance pour performance des réseaux d'eau potable	0,05 € HT le m ³
Délibération 2025-142 du 12/12/25	
- Redevance pour prélevement sur la ressource en eau	0,05 € HT le m ³
Délibération 2025-142 du 12/12/25	
TVA applicable	5,5 %

PENALITES APPLICABLES pour toute intervention non autorisée sur le territoire du SIAEP

tarifs fixées par délibération du Comité Syndical le 18/12/2014

Sanctions	Dans quel cas	Unité	Tarif HT	Procédure
Prélèvement sur poteau incendie sans autorisation	Piscine, découpe d'enrobés, besoin personnel, entreprise qui réalise des travaux, ...	Par prélèvement	500	Constat LR/AR Facturation des réparations Dépot de plainte Pénalité doublée en cas de récidive
Raccordement ou prélevement sans autorisation	Raccordement sans avis, branchement pirate, utilisation d'un bypass, pas de compteur, entreprise qui réalise des travaux,	Le raccordement	1000	Constat LR/AR Facturation des réparations Dépot de plainte
Maneuvre du réseau sans autorisation		Par manœuvre	300	Constat LR/AR Facture éventuelle des réparations
Compteur inversé		Forfait	500	+ facturation de la consommation constatée
Compteur changé ou enlevé		Forfait	500	+ forfait de remplacement du compteur

INTERVENTIONS

Tarifs fixés par délibération du Comité Syndical le 18/12/2014

Relevé de compteur à la demande de l'abonné	20 €
Ouverture du branchement à la demande de l'abonné, hors début de branchement	30 €
Fermeture du branchement à la demande de l'abonné, Hors résiliation	30 €
Déplacement d'urgence chez un abonné, si le problème se situe entre le compteur et le bâtiment	100 €
Remplacement d'un compteur (détérioré ou mal protégé par l'abonné)	100 €
Dépose d'un compteur à la demande de l'abonné, dans le cas de travaux ou de contestation	30 €
Etalonnage d'un compteur à la demande de l'abonné	coût réel de l'expertise

TVA applicable variable selon le type d'intervention. Nous consulter.

TARIFS 2026 – ASSAINISSEMENT

*uniquement pour les abonnés de Val d'Arc
(pour les abonnés des autres communes du syndicat, consultez votre mairie)*

Redevance Assainissement	2,00 € HT le m ³
Délibération 2025-142 du 12/12/25	Les abonnés bénéficiant du tarif agriculteur sont exonérés de la redevance d'assainissement à partir du 121 ^{ème} m ³
Redevances organismes publics (Agence de l'Eau) pour toute facture émise à compter du 01/01/2026, quelle que soit la période de consommation :	
- Redevance pour performance des réseaux d'assainissement	0,045 € HT le m ³
Délibération 2025-142 du 12/12/25	
TVA applicable	10 %
PFAC (participation au financement de l'assainissement collectif)	1 500 € HT par logement créé
Délibération du Comité Syndical le 08/07/2021	
Contrôle de raccordement Assainissement	220 € TTC par contrôle
Délibération du Comité Syndical le 08/07/2021	

Les cérémonies



19 mars 2025
Fin de
la guerre
d'Algérie



08 mai 2025



14 juillet 2025



11 novembre 2025



Les grands événements

Le Critérium du Dauphiné

→ Le dimanche 15 juin 2025 restera une journée exceptionnelle avec le départ de la dernière étape entre Val-d'Arc et le plateau de Mont-Cenis.

Le Parc Rochette a accueilli le matin l'ensemble des coureurs qui ont été présentés au public, équipe par équipe.

Parmi tous ces champions, les plus entourés ont été Paul Seixas, grand espoir du cyclisme français, Romain Bardet qui achevait sa carrière à l'issue de cette course et Tadej Pogacar, le n° 1 mondial.

Juste avant le départ donné par Hervé Genon, les coureurs et les organisateurs avaient décidé de rendre hommage à Romain Bardet qui traversait, sous les acclamations nourries des nombreux spectateurs, la haie d'honneur constituée en son honneur.

Et pour la petite histoire, c'est le français Lenny Martinez qui s'imposait au Mont-Cenis, la victoire de l'épreuve revenant à Pogacar.



criterium-du-dauphine.fr

@Dauphine

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ 2025

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ 2025

7
BASIC-FIT

7
BASIC-FIT



Festival Décapadiot 2026

→ Le Festival Décapadiot 2026 vous propose deux jours de concerts et d'animations dans une ambiance conviviale et familiale au cœur des montagnes. Cet événement musical mettra à l'honneur la diversité artistique tout en valorisant le territoire et les initiatives locales.

Restauration et buvette sur place avec des produits locaux. Pour le moment, la programmation est en cours d'élaboration et réservera comme chaque année de belles surprises et découvertes.

Vendredi 26 Juin 2026

Samedi 27 Juin 2026

Au Parc Rochette à Aiguebelle 73220 Val-d'Arc

Le festival est gratuit pour les moins de 12 ans.



A nos prochains souvenirs !



L'Échappée Belle

→ Un parcours d'exception tant par sa beauté que par sa difficulté

L'Échappée Belle est une traversée de part en part du massif de Belledonne, qui se caractérise par sa haute technicité, son engagement sur des sentiers difficiles d'accès, et l'altitude à laquelle elle se déroule. Créé en 2013 et défini dès sa première édition comme un des plus beaux trails mais aussi un des plus exigeants, L'Échappée Belle s'est immédiatement imposée dans le monde de l'ultra.

Le point culminant de la course atteint une altitude de 2 930m avec la Croix de Belledonne. Une traversée de glacier (Freydane), 15 cols et 40 km à plus de 2000m d'altitude doivent être franchis pour arriver au terme de cette aventure.

Le record de l'épreuve est maintenant détenu par Vincent Esmiol qui s'est imposé en août 2025 en 23h38'19 sur l'Intégrale, battant le record mythique de François D'Haene qui était de 23h55. Les derniers finishers franchissent la ligne d'arrivée en un peu moins de 56h.

→ Plus qu'un défi sportif...

Plus qu'une course, L'Échappée Belle souhaite faire découvrir le magnifique massif de Belledonne. Cet ultra-trail s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement et s'appuie sur le tissu économique local pour proposer une course conviviale et festive avec de nombreuses animations sur le parcours et les bases vie.

Mis en place avec l'aide et le soutien de l'Espace Belledonne, des communes traversées et de l'ensemble des acteurs de Belledonne, cet ultra-trail est avant tout l'évènement des habitants et des amoureux de Belledonne.

→ Une éco-manifestation

L'Échappée Belle est un événement qui souhaite inscrire son évolution dans le temps, dans une démarche résolument éco-responsable, visant à limiter l'impact de la course sur l'environnement. Elle a été pensée, dès sa création, comme un événement respectueux du massif de Belledonne, son territoire d'accueil.

Le tracé des sentiers a été réfléchi avec l'organisme de gestion des espaces protégés Natura 2000, afin de limiter fortement les impacts sur les écosystèmes fragiles présents dans le massif.

Cette démarche équitable est un vrai challenge collectif !

Les coureurs, accompagnants, spectateurs et l'ensemble des bénévoles sont tous sensibilisés et impliqués.



Les concerts



Concert de Noël



Concert de Pâques



Commission d'animation

Les grands rendez-vous de l'année organisés par le Comité des Fêtes de Val-d'Arc

Acteur incontournable de la vie locale, le Comité des fêtes de Val-d'Arc contribue depuis de nombreuses années à l'animation de notre commune. Grâce à l'implication constante de ses bénévoles, des événements variés et fédérateurs sont proposés à l'ensemble des habitants, permettant de créer des moments de convivialité et de renforcer les liens au sein du village.

Cette année encore, trois manifestations majeures sont venus rythmer la vie communale : le carnaval au mois de mars, la vogue annuelle en juillet et la Color Run en octobre. Retour sur ces rendez-vous très attendus.

→ Le carnaval : une explosion de couleurs, de bonne humeur... et de chars !

Lorsque revient le mois de mars, Val-d'Arc se pare de couleurs, de musique et de déguisements pour célébrer son traditionnel carnaval. Ce rendez-vous printanier, très apprécié des enfants comme des adultes, marque l'un des premiers grands rassemblements de l'année.

Moment fort et très attendu, le **défilé de chars** anime les rues de la commune. Sur des structures décorées avec soin par les bénévoles, les participants défilent dans une ambiance festive et créative. Ces chars thématiques, souvent élaborés pendant plusieurs semaines, constituent un véritable spectacle visuel et participent largement au charme du carnaval.

Le cortège, composé des chars, des enfants costumés, des musiciens et des habitants déguisés, traverse la commune dans un tourbillon de couleurs, de confettis et de musiques entraînantes. Ce moment de partage, où la créativité et la bonne humeur sont à l'honneur, reste un temps fort pour toutes les générations.

Ancré dans les traditions locales, le carnaval de Val-d'Arc continue d'enthousiasmer par son authenticité et son esprit festif.



→ La vogue annuelle : un temps fort de l'été à Val-d'Arc

Chaque dernier week-end de juillet, la vogue annuelle s'installe au cœur de la commune et donne à Val-d'Arc des airs de fête estivale. Il s'agit, sans conteste, de l'un des événements les plus populaires de l'année.

Durant plusieurs jours, les manèges et attractions attirent petits et grands, tandis que les stands gourmands offrent aux visiteurs l'occasion de déguster spécialités locales, douceurs sucrées et collations conviviales. Les animations musicales viennent compléter l'ambiance chaleureuse de la fête, créant un véritable lieu de rencontre intergénérationnelle.

La vogue est aussi un moment où les habitants, anciens comme nouveaux, se retrouvent pour partager souvenirs, rires et bons moments. Elle contribue pleinement à mettre en valeur l'esprit de village qui caractérise Val-d'Arc et demeure un rendez-vous incontournable pour les familles.



→ La Color Run : une course festive et solidaire qui fait vibrer l'automne

En octobre, le Comité des fêtes propose une animation plus sportive, mais tout aussi ludique : la Color Run. Cette course sans esprit de compétition invite les participants à parcourir un circuit balisé dans la commune, en traversant des zones où des poudres colorées sont projetées dans une atmosphère joyeuse et dynamique.

La Color Run attire chaque année un public varié : familles, groupes d'amis, jeunes, sportifs occasionnels ou confirmés... Tous se retrouvent pour vivre un moment original où l'on privilégie le plaisir, le rire et la bonne humeur plutôt que la performance.

Au-delà de son aspect festif, l'événement porte également une dimension solidaire : **l'intégralité des bénéfices est reversée à l'association ERMIOS**, qui œuvre au sein de l'hôpital de Chambéry pour améliorer le bien-être des patients et soutenir divers projets hospitaliers. Cette dimension renforce le sens de l'événement et mobilise encore davantage les participants.

À l'arrivée, les couleurs, les sourires et parfois même la musique transforment l'événement en véritable fête d'automne. Désormais bien installée dans le calendrier local, la Color Run contribue à la fois à la dynamique du village et à une cause qui fait sens pour tous.

Cette année, grâce à vous tous, c'est **7 414.90 €** qui ont été reversés. MERCI !!

→ Un comité dynamique et engagé au service de la commune

Au-delà de l'organisation de ces manifestations, l'engagement des bénévoles du Comité des fêtes mérite

d'être salué. Leur disponibilité, leur créativité et leur sens de l'initiative permettent chaque année de proposer des événements de qualité, accessibles à tous et en phase avec l'esprit de convivialité qui caractérise Val-d'Arc.

Grâce à leur travail préparatoire, souvent réalisé dans l'ombre, et à leur motivation constante, ces rendez-vous festifs contribuent à renforcer la cohésion entre habitants et à dynamiser la vie locale. Leur implication fait de chaque manifestation un moment chaleureux et fédérateur, apprécié de toutes les générations.



Téléthon du 6 décembre 2025

Comme toutes les années, les communes d'Argentine, Montgilbert, Bonvillaret et Val-d'Arc se sont mobilisées pour cette journée.

A 19h30, les descentes aux flambeaux, en partance de Montgilbert et de Bonvillaret, s'élançaient pour rejoindre le Foyer Rural où d'excellentes pâtes cuisinées par Vincent Mercury les attendaient.

Une centaine de convives ont eu plaisir à les déguster.

Merci à tous les bénévoles présents, aux deux mascottes ainsi qu'à tous les participants pour cette journée solidaire.

Grâce aux différentes participations et aux dons, une somme de 2 523 euros a été remise à l'AFM Téléthon.

Une ambiance de dingue pour nos vogues annuelles d'Aiguebelle et de Randens !

Une fois, deux fois n'est pas coutume, nous avons pu profiter cet été encore de nos belles vogues tant attendues, la participation enjouée des habitants, de leurs amis, toujours autant de monde et toujours nos bénévoles pour assurer en toutes circonstances !

→ La vogue d'Aiguebelle a eu lieu les 25, 26 et 27 juillet 2025.

La fête foraine a ouvert les festivités le vendredi soir, ainsi qu'un concert rock qui a attiré la foule. Le samedi s'est poursuivi avec les manèges, pour les petits et grands, et la soirée dansante avec Yoan, ainsi que la buvette tenue par le Comité des Fêtes, auront permis aux habitants de se retrouver pour un moment convivial.

Le dimanche, l'apéritif offert par la municipalité a réuni les habitants, mais malheureusement la météo capricieuse aura empêché le tirage du feu d'artifice dans la soirée ; le week-end a été très animé et enjoué et pour le feu ce n'est que partie remise, on l'espère bien pour l'été à venir !

→ Le week-end suivant, samedi 2 août, c'est au tour de la vogue de Randens d'animer gaiement notre territoire.

L'apéritif communal offert le samedi matin a réuni les citoyens autour du verre de l'amitié, en attendant la soirée qui débuta avec la Band'à Rioule pour mettre une sacrée ambiance en début de repas. Plus de 400 polentes ont été préparées et servies par nos bénévoles. La météo était au rdv pour permettre cette fois le tirage du feu d'artifice, toujours aussi magique.

Pour poursuivre cette belle soirée, nous nous sommes ensuite tous retrouvés autour de la buvette tenue par les vétérans du foot et la soirée s'est terminée très tard avec la musique de Joël et des danseurs inarrêtables !



Un bel été, de belles réussites et d'agréables rencontres, nous vous attendons l'été prochain pour ces instants de plaisir si précieux ! Merci encore à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible, bien évidemment.



Les Brèves

Succès de la tartiflette de l'EHPAD

Le dimanche 5 octobre, au Foyer Rural, l'association « De la vie pour eux », qui œuvre pour le bien-être des résidents de l'Ehpad des Quatre-Saisons à Val-d'Arc, a organisé une journée récréative avec, au menu, une tartiflette préparée par le comité des fêtes de Bonvillaret et à l'animation, Alain et Patrice, qui ont fait guincher les nombreux convives qui avaient répondu présent.

Delphine Schmitt, la dynamique animatrice des Quatres-Saisons avait mobilisé une dizaine de bénévoles qui ont préparé la salle et assuré le service.

Ce fut une très belle réussite, ce qui permettra à l'association de mener à bien de nouvelles animations et initiatives.



Assemblée générale des Anciens combattants - 02 août 2025



Repas des Ainés - 18 janvier 2025



USC Aiguebelle :

Une année riche en émotions et en projets

Le mot de la présidente

« Cette année encore, je tiens à remercier très vivement tous les acteurs du club – joueurs, éducateurs, bénévoles, dirigeants, parents et supporters – ainsi que nos anciens dirigeants, dont l'implication a fortement contribué à la réussite associative et sportive de l'USC Aiguebelle. Votre engagement et votre passion sont le moteur de notre club. Je remercie également tous nos partenaires pour leur soutien indispensable. Leur engagement fidèle permet au club de fonctionner et de continuer à se développer, et nous leur adressons nos plus sincères remerciements ».

Une saison pleine de moments forts

La saison a été marquée par un moment fort avec la victoire éclatante de notre équipe fanion en Coupe de Savoie, un succès qui a fait vibrer toute la vallée et valorise le travail de nos joueurs et encadrants. La délivrance car 21 ans après leur dernier sacre, les joueurs d'Aiguebelle sont à nouveau champions.

Promu en D1 sur la saison 2024-2025, l'équipe a su éléver son niveau de jeu pour acquérir le maintien assez rapidement. Actuellement, elle réalise un excellent parcours puisqu'elle occupe la seconde place du classement et se positionne comme une sérieuse candidate à la montée en Régionale 3 en fin de saison.



Une saison remarquable également pour l'équipe Espoir qui valide sa montée en D3 avec un parcours exemplaire.



Le tournoi U9 « Avenir Cup » qui s'est déroulé en octobre a été un réel succès et a rassemblé près de 250 jeunes avec leur famille.



A souligner l'excellente performance féminine jeunes U 15 F qui finissent première de leur poule. Elles évoluent tout au long de la saison sous l'oeil bienveillant et les conseils avisés de nos Séniors Féminines, qui les accompagnent dans leur progression et leur transmission des valeurs du club.



Les équipes jeunes féminines ont montré de belles performances en championnat, et le développement se poursuit cette année avec la création du Pôle Féminin des 4 Vallées réunissant les catégories U15F et U18F.



Une fierté également pour nos jeunes joueurs et joueuses qui intègrent le dispositif PPF (Plan de Performance Fédéral). Une belle reconnaissance de leur talent et de leur investissement qui valorise le travail de formation mené au sein de notre club.

Après plusieurs années d'absence, la fête du club a fait son grand retour le samedi 14 juin 2025 au stade Roger Maillet.

Une journée sous le signe du soleil, de la bonne humeur et du partage.

Un grand merci à tous : joueurs, éducateurs, bénévoles, parents, supporters et partenaires. Grâce à vous, l'USC Aiguebelle continue d'être un acteur majeur de la vie sportive et associative de Val-d'Arc.



Bonjour à tous,

La commune est en train de remettre son fichier associatif à jour.

Pourriez-vous nous communiquer au plus tôt, soit par mail à :

mairie.aiguebelle@valdarc.fr

soit par téléphone au **04 79 36 20 25**,

vos coordonnées mises à jour, c'est-à-dire :

- Nom de l'association
- Nom et prénom du ou de la présidente
- Numéro de téléphone portable
- Adresse mail

**Vous remerciant pour votre collaboration.
Bien cordialement**

Un grand merci à tous les bénévoles, parents, et participants aux manifestations qui permettent à nos enfants de participer à de nombreuses activités durant les temps scolaires et périscolaires.

Section	Lieu, horaires, renseignements
Belâge	Lieu/horaires : Foyer Rural d'Aiguebelle le 3e jeudi de chaque mois Renseignements : Jeannine Genon, 04 79 36 32 72
Gymnastique rythmique	Lieu/horaires : gymnase de Randens le mercredi après-midi et le samedi matin Renseignements : 07 65 52 34 00
Gymnastique volontaire	Lieu/horaire : gymnase d'Aiguebelle le mardi de 19 h à 20 h + dojo d'Aiguebelle le vendredi de 15 h à 16 h Renseignements : Marie-Agnès Sanvert, 04 79 36 19 79 ou 06 41 80 54 63
Patchwork	Lieu/horaire : Foyer Rural d'Aiguebelle le jeudi de 13 h 45 à 17 h 30 Renseignements : Anne-Marie Pommier, 06 87 34 38 56
Peinture sur soie	Lieu/horaire : Foyer Rural d'Aiguebelle le lundi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h Renseignements : Monique D'Angeli, 06 88 10 12 40
Volley	Lieu/horaire : gymnase d'Aiguebelle, entraînements le lundi de 19 h à 21 h, matchs le mercredi à partir de 20 h 30 Renseignements : Nicolas Bibollet, n.bibollet@orange.fr
Yoga	Lieu/horaire : dojo d'Aiguebelle, cours le jeudi de 18 h à 19 h 30 + 5 ateliers le samedi matin de 9 h à 11 h 30 Renseignements : Cécile Guarin, 04 79 96 69 08 ou ceguarin@hotmail.fr



Bureau du sou des écoles d'Aiguebelle à l'occasion du Marché de Noël qui a été une grande réussite.



Le char du sou des écoles de Randens.

Rénovation des façades

dans la traversée d'Aiguebelle

Dans le cadre du projet « **opération façades 2024-2026** » lancé début 2024, 13 projets ont été déposés en mairie.

- **4 sont en attente**
- **8 sont terminés**
- **1 en cours d'instruction**

A date, la commune à participer au financement de 5 rénovations faites pour un montant de 22 129 €uros.

3 rénovations terminées seront prochainement aidées avec le projet en cours d'instruction, mobilisant une nouvelle somme qui avoisinera les 25 000 €uros.

Vous trouverez ci-après les photos des réalisations faites. Nous tenons à remercier vivement les propriétaires qui nous ont fait confiance et qui ont ainsi participé à la mise en valeur de la traversée d'Aiguebelle.

Pour rappel, les travaux qui peuvent être subventionnés sont les suivants (façades visibles sur la grande rue d'Aiguebelle dans le cadre du programme petite ville de demain) :

- **Travaux de ravalement complet avec peinture.**
- **Travaux de peinture uniquement.**
- **Remise en état à l'identique des volets identifiés.**
- **Remise en état des ferronneries et des balcons identifiés.**
- **Remise en état des portes identifiées.**

Tous les propriétaires concernés et intéressés peuvent prendre contact avec la Mairie Déléguée d'Aiguebelle pour de plus amples renseignements et nous pourrions d'ailleurs envisager cet accompagnement dans d'autres secteurs urbanisés.





Un peu d'histoire

Les rues et monuments de Val-d'Arc

La plupart de nos rues, de nos places ou de nos monuments portent des noms de montagnes ou de rivières (ex : Nant brun, Bellacha, Grand-Arc), de bâtiments (ex : Écoles, Mairie, Hôtel de ville, Gare), de sites, d'activités ou de références historiques (ex : Charbonnière, Fabrique, Franchise, Champ de Foire, Chevaliers de Malte), de fleurs (ex : lilas, lauriers), etc.

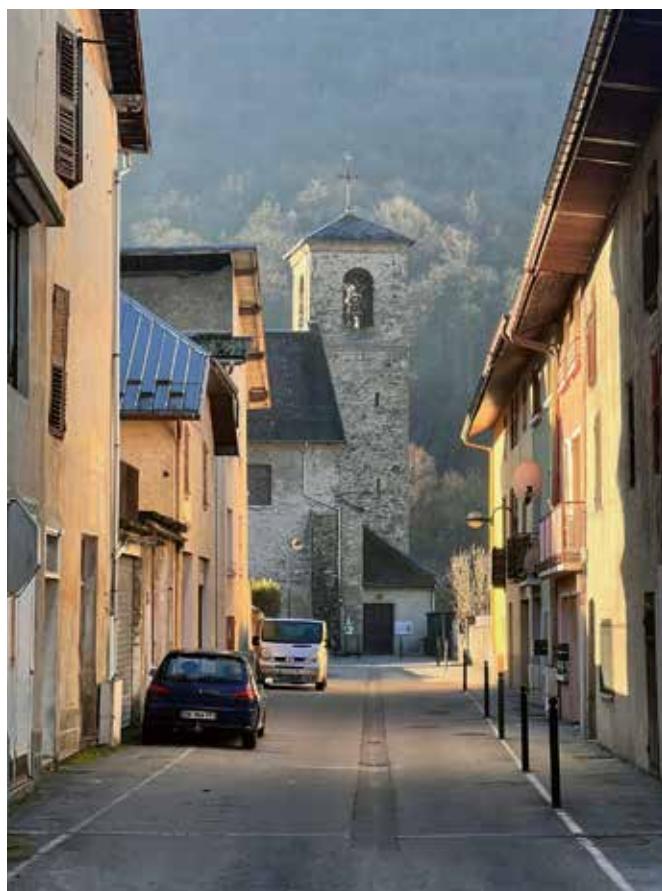
Mais des rues, des passages ou des édifices se sont vu attribuer des noms de personnalités et/ou des noms de saints. Nous vous invitons à en découvrir l'origine :

→ **Rue Charles Girod** : il naquit le 2 janvier 1842 à Aiguebelle et succéda à son père comme pharmacien. Il fut Maire d'Aiguebelle de 1882 à 1892 et Délégué Cantonal en 1911. Il fut suppléant de Juge de Paix et Officier de l'Instruction publique. Il fut le Directeur et le premier Président officiel de l'Echo de Charbonnière.

Il décéda à Aiguebelle en 1916 et fut inhumé au cimetière d'Aiguebelle, dans le caveau familial.

Son père Jean est né également à Aiguebelle le 28 octobre 1802. Pharmacien et Industriel, il fut Maire d'Aiguebelle de 1860 à 1870. Il fut Directeur de l'Echo de Charbonnière à Aiguebelle, qui aurait été fondé dès 1833.

Il décéda le 21 janvier 1878 à Chambéry.



→ **Rue Jules Carret** : il est né à Aiguebelle en 1844.

Son père Antoine fut reçu pharmacien en 1830, après avoir travaillé chez Blanc, place Saint-Léger et chez Pouchet, rue Croix d'Or à Chambéry. Il arriva à Aiguebelle en 1833, chez le pharmacien Brunier, malade.

En 1835, il acheta la pharmacie Brunier, la maison et le jardin.

Le 9 décembre 1844, il revendit son officine à Monsieur Jean Girod pour 4 000 francs.

La famille de sa mère, Marie Louise Martin était aussi implantée à Aiguebelle.

Le couple Carret s'installa à Chambéry à partir de 1845 en achetant 11 500 francs la pharmacie Blanc.

En 1851, Antoine Carret «transporta» sa pharmacie rue Croix d'Or, place du Théâtre et acheta un appartement attenant à la pharmacie puis, petit à petit, des appartements dans l'immeuble Châteauneuf.

Cet hôtel particulier fut bâti par Jacques-Louis Castagnery, baron de Châteauneuf et sénateur au Sénat de Savoie, à la fin du XVII^e siècle grâce à la fortune de sa famille qui possédait les mines de fer des Hurtières et les forges d'Argentine. Il était situé 18 rue Croix-d'Or et était connu sous le nom de « hôtel de Castagnery de Châteauneuf ».

Jules entreprit des études à l'Académie Militaire Royale de Turin en novembre 1859 puis s'engagea dans l'expédition des Mille de mai à octobre 1860.

(L'expédition des Mille est une expédition militaire qui s'est déroulée du 5 mai au 26 octobre 1860, pour soutenir les émeutes qui ont éclaté en Sicile contre le royaume des Deux-Siciles. Cette expédition a été un épisode déterminant de l'unification italienne. Elle a été soutenue par Cavour, le premier ministre du roi Victor-Emmanuel II de Sardaigne, et a été commandée sur le terrain par Giuseppe Garibaldi.)

Blessé, il retrouva son frère étudiant en médecine à Paris.

Opposant au régime impérial, journaliste, franc-maçon docteur en médecine en 1869, Jules mena une vie d'étudiant qui donna bien des soucis à son père.

En 1870, il est médecin-major à la 4e armée des Vosges dans les Corps-Francs pour lutter contre les Prussiens.

En 1883, il devient député de la Savoie avec le groupe des républicains radicaux de gauche (1883-1889).

Conseiller municipal à Chambéry de 1870 à 1873 puis de 1892 à 1906, il rédigea, entre autres, un rapport pour l'achat des Charmettes.

Passionné d'archéologie, c'est lui qui entreprit les fouilles à la grotte de la Doria, près de Saint-Jean-d'Arvey (appelée également grotte Carret).

En 1885, il fonda la Libre Pensée en Savoie... Ce célibataire, préoccupé par l'instruction des filles, anticlérical sous toutes les facettes est surtout un travailleur acharné.

Il décéda le 30 juillet 1912 à la maison Châteauneuf et le 1^{er} août, son corps fut déposé dans la fosse commune du cimetière de Chambéry.

Par testament, après sa mort, il fit de nombreux dons à la ville de Chambéry et institua un concours destiné aux jeunes filles Savoyardes. La visée de ce concours fut d'encourager les jeunes filles à continuer leurs études.



→ **Rue Séverin Joseph Meunier** : Séverin Joseph Meunier fut un résistant qui fut exécuté par les Allemands.

Il naquit le 15 mai 1886 à Saint-Georges-d'Hurtières et exerça la profession d'ouvrier agricole.

Ancien combattant de la Première Guerre mondiale, il était pensionné à 100% pour ses blessures.

Au cours de la seconde guerre mondiale, il s'engagea dans la Résistance.

Le 24 août 1944 vers 19h, alors qu'il dînait avec sa femme et sa fille, des soldats allemands firent irruption chez lui. Il fut accusé de cacher des « terroristes » et fut emmené par les soldats, malgré ses protestations et la présentation de ses blessures de guerre.

Il fut exécuté au lieu-dit « Chaventon », à proximité de son domicile.

Séverin Joseph Meunier a été homologué comme interné résistant (DIR) et reconnu Mort pour la France.

Il figure dans les archives du Service historique de la Défense et du Musée de la Résistance en ligne, qui retracent son engagement et son sacrifice.

→ **Rue Sainte Catherine** : ce nom provient de la Collégiale Sainte Catherine, monument religieux fondé à Randens au XIII^e siècle par Pierre d'Aigueblanche, qui deviendra évêque d'Hereford en Angleterre.

Elle abritait un chapitre séculier, c'est-à-dire un groupe de chanoines non cloîtrés, chargé des offices et de la gestion du lieu et dispensant un enseignement religieux.

Le nom de Sainte Catherine fut ensuite donné au pont qui reliait les deux communes avant d'être attribué à une rue d'Aiguebelle, située dans l'alignement du pont, qui fut extrêmement commerçante dans le passé.





→ **Passage Sainte Geneviève** : depuis le 18 mai 1962, Sainte-Geneviève est reconnue comme la patronne et protectrice de la Gendarmerie française. Ce privilège, accordé par le pape Jean XXIII, souligne les valeurs qu'elle incarne : courage, engagement, et dévouement envers les populations.

On peut supposer que ce passage a été baptisé ainsi car il permettait, dans le passé, d'accéder à l'ancienne gendarmerie, bâtiment massif qui dominait le centre-bourg avant d'être démolie et remplacé par l'actuel Foyer Rural.

→ **L'Église Saint Christophe d'Aiguebelle** : Saint Christophe est le patron des voyageurs, ce qui prend tout son sens quand on connaît le rôle primordial joué par Aiguebelle dans le passé. En effet, située entre Chambéry et Turin, Aiguebelle était une ville étape importante où on dénombrait de nombreuses auberges et de relais de poste pour le changement des montures.

Sur les vitraux du chœur, on peut voir Saint-Christophe représenté avec un bâton et portant l'enfant Jésus qu'il aurait aidé à traverser une rivière.

→ **L'Église de Randens** : elle est l'héritière de la collégiale Sainte Catherine. Elle a conservé certains vestiges gothiques. L'entrée de la sacristie, un pilier proche de la porte, et l'arrière de l'église sont les rares éléments visibles de l'édifice d'origine. Par ailleurs, l'Autel latéral représente la Vierge Marie offrant un chapelet à Saint Dominique, en référence à Notre-Dame du Rosaire, une dévotion très répandue dès le XIII^e siècle grâce aux Dominicains.

→ **Albert Bernard** : dans la rue Jules Carret, figure un monument qui commémore son souvenir. Albert Bernard fut un jeune administrateur colonial français, né à Aiguebelle en 1909 et mort en 1935 en Côte française des Somalis (actuel Djibouti), lors d'un affrontement avec un groupe armé.

Le 17 janvier 1935, 2000 guerriers Assaïamara effectuaient une razzia au cours de laquelle ils tuèrent beaucoup, volèrent du bétail et détruisirent des campements. Albert Bernard décida de leur couper la route avant qu'ils ne repassent la frontière. Il partit avec 19 soldats et 10 recrues en camion. A 21h00, la troupe parvint au sud du lac Abbé. A 6h00, le lendemain matin, ils commencèrent à tirer mais le fusil mitrailleur d'Albert Bernard s'enraya.

Les guerriers se rapprochèrent à 50 m de la troupe qui se replia sur un sommet. Mais n'ayant plus de munitions, ils furent égorgés sur le mont Morahtou. Un monument commémoratif y fut construit en juin 1938. Ce monument est toujours entretenu actuellement par les forces françaises de Djibouti.

Ses obsèques furent célébrées d'abord à Chambéry le 14 février 1935 puis à Aiguebelle, le 27 février 1935, où une immense foule et de nombreuses personnalités savoyardes l'accompagnèrent dans le cimetière d'Aiguebelle après une vibrante cérémonie religieuse qui se déroula dans une église bien trop petite pour la circonstance.



Un peu d'histoire

→ Au moyen-âge, Aiguebelle était une ville d'étape. Située sur la route entre Chambéry et Turin, nombreuses étaient les diligences qui effectuaient ce parcours.

Il y avait à Aiguebelle beaucoup d'hôtelleries qui offraient gîte et couvert à tous ces voyageurs, tout comme les relais de poste qui permettaient de changer d'attelage.

En 1823, il y avait encore 33 personnes qui exerçaient le métier d'aubergistes.

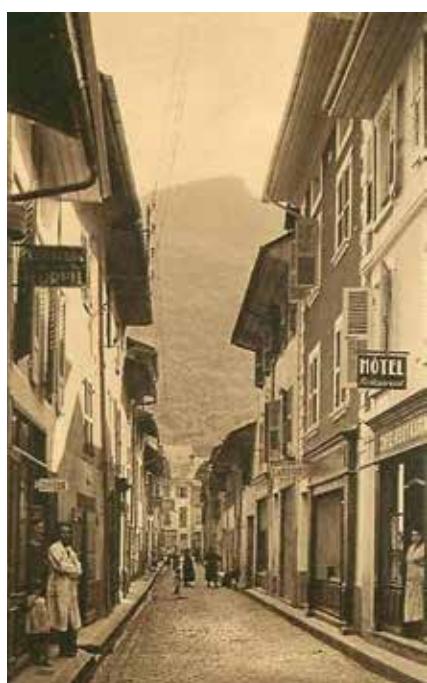
Et la tradition a été conservée puisque bien plus tard, bon nombre d'établissements jalonnaient la Grande Rue, le long de la Nationale 6, la route de l'Italie, une voie de communication très importante à l'époque.

On trouvait donc :

- L'hôtel de l'Union
- L'hôtel de la Poste
- L'hôtel Thurel
- L'hôtel du Soleil
- L'hôtel du Parc pour lequel nous n'avons pas de photos
- L'hôtel Rattaire situé dans la Rue Sainte Catherine



Hôtel du Soleil



Hôtel Rattaire



AIGUEBELLE (Savoie). - Hôtel de l'Union

Hôtel de l'Union



Hôtel de la Poste



Hôtel Thurel



Hôtel de la Poste et Hôtel Thurel

Nouveaux commerçants et artisans



Elod-Inkeuz

Salon de Tatouage Privé

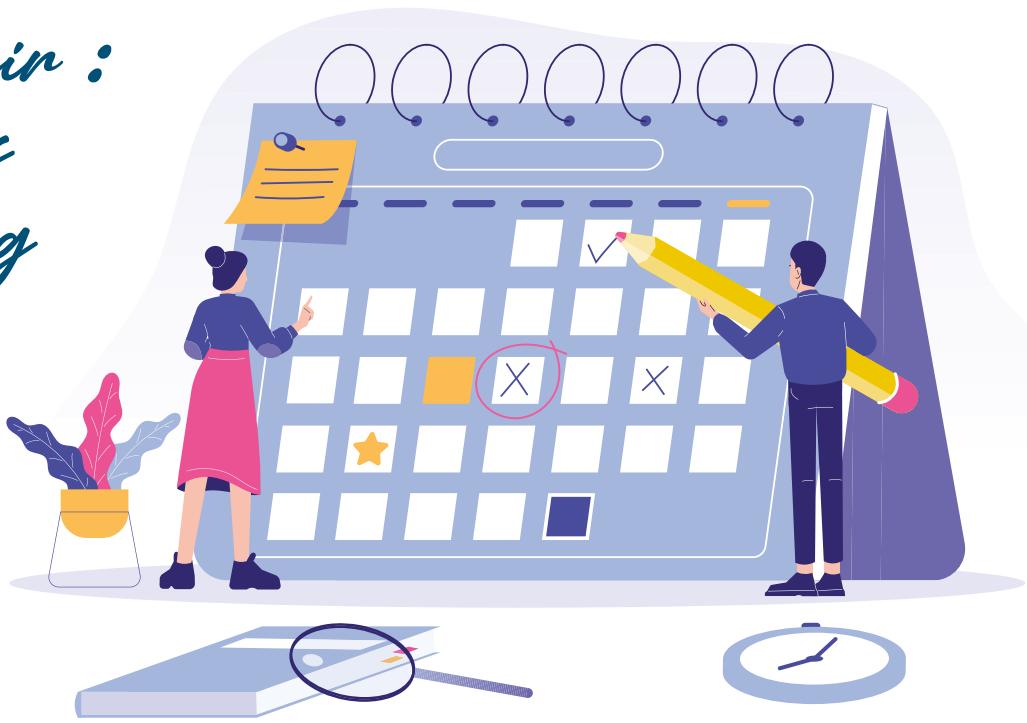
Sur rendez-vous

52, Grande Rue Aiguebelle
73220 Val-d'Arc

07 82 85 19 50

elod-inkeuz@hotmail.com

Dates à retenir : manifestations et don du sang



3^{ème} édition du Carnaval

Samedi 21 mars 2026

Concert Décapadiot

Vendredi 26 et samedi 27 juin 2026

Vogue d'Aiguebelle

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet 2025

Vogue de Randens

Samedi 1^{er} août 2026

L'Échappée Belle

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 août 2026

Loto du Comité des Fêtes

Non encore définie

Color Run

Dimanche 11 octobre 2026

Téléthon

Samedi 05 décembre 2026
(date à confirmer)

Don du sang

Mercredi 11 mars
Mardi 23 juin
Jeudi 24 septembre
Mardi 15 décembre

Comportement citoyen, respectons notre environnement

Réglementation bruit

→ Réglementation s'imposant aux particuliers



En vertu de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 concernant les bruits de voisinage, nous vous rappelons que vous devez prendre les précautions nécessaires pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétitifs et intempestifs. Par exemple, les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

les jours ouvrables (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

→ Réglementation s'imposant aux professionnels

Les professionnels ont le droit d'utiliser tout appareil susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore ou des vibrations transmises aux horaires suivants :

du lundi au samedi de 7h00 à 20h00, sauf les jours fériés. En cas d'intervention urgente, il n'y a pas de restrictions d'horaires.

→ Réglementation déchets verts



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit par arrêté préfectoral (Article 84 de l'arrêté préfectoral du 3 mars 1986). Les déchets végétaux doivent être apportés à la déchetterie.

→ Réglementation déjections canines



Les déjections canines sont interdites sur toutes les voies publiques (espaces de jeux pour enfants compris) et par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal avec un sac en plastique qui permet de ramasser les déjections.

En cas de non-respect de cette interdiction, cette infraction au règlement sanitaire départemental est passible d'une contravention de 3^e classe de 68 €.



LA MAIRIE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET



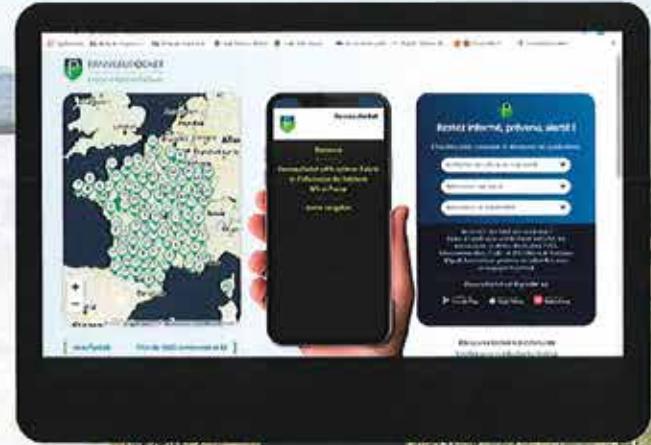
- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le  à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

Disponible aussi
sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



PANNEAUPOCKET
Informé et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur



Val d'Arc

tout naturellement

